

REGLEMENT 2020-2021

Appel régional à candidature ouvert du 15 janvier jusqu'au 31 décembre 2020

1. OBJECTIFS

Dans le cadre de ses projets, la Direction Régionale Moyen-Orient de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) souhaite :

- Soutenir les universitaires en activité dans les établissements membres de l'AUF dans la région Moyen-Orient qui feront état d'une contribution scientifique à l'occasion de manifestations scientifiques (congrès, colloques, journées scientifiques...)
- Développer la mobilité des personnels académiques universitaires (enseignants, enseignants chercheurs, chercheurs, post-doctorants) et des étudiants doctorants de manière à valoriser et à promouvoir le développement des sciences

2. CONDITIONS DE CANDIDATURE

Le(la) candidat(e) doit :

- avoir le statut d'enseignant et/ou chercheur ou doctorant en exercice au sein d'un établissement membre de l'AUF situé dans la région Moyen-Orient et à jour dans le paiement de sa cotisation à l'AUF;
- être invité(e) à communiquer lors de la manifestation scientifique concernée ;
- déclarer toute prise en charge autre que celle demandée à l'AUF.

La demande de mobilité doit être faite au moins 4 semaines avant la manifestation scientifique.

3. PROCEDURE DE SELECTION DES CANDIDATURES

Le formulaire doit être complété en ligne à l'adresse <https://formulaires.auf.org/>

Après examen de sa recevabilité, le dossier est soumis à la procédure de sélection qui s'effectue sur la base de l'excellence de la candidature, des critères de sélection et à concurrence des financements disponibles.

Aucun dossier ne sera retourné au candidat.

Les candidats sélectionnés seront informés par courrier électronique.

4. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

Les principaux critères retenus pour la procédure de sélection sont :

- les références scientifiques du (de la) candidat(e) ;
- le rayonnement scientifique de la manifestation ;
- la nature de la manifestation (colloque national, régional, international, autre...) ;
- le degré ou la pertinence de la participation à la manifestation ;
- les objectifs scientifiques attendus ;
- la cohérence de la demande avec les priorités et les besoins ou intérêts pour son institution de rattachement, le pays d'origine et/ou la région ;
- l'absence d'appui de l'AUF durant l'année en cours, au bénéfice du(de la) candidat(e) ;
- l'âge du candidat : la priorité est donnée aux candidats ayant moins de 45 ans et ayant soutenu leur thèse depuis moins de 10 ans (attribution de la mobilité aux jeunes chercheurs) ;
- le flux de mobilité (priorité aux mobilités Sud/Sud, puis Sud/Nord) ;
- l'équilibre entre les genres des candidats (la priorité sera donnée aux candidates à qualité scientifique égale des dossiers) ;
- la dimension francophone du projet et l'usage de la langue française;
- la recherche de financements complémentaires (gratuité des frais d'inscription, etc.).

5. MODALITES DE PRISE EN CHARGE ET NATURE DU SOUTIEN FINANCIER

Ces mobilités sont par principe de courte durée (durée de la manifestation, n'excédant pas une semaine).

La prise en charge de la mission comprend au maximum :

- un **titre de transport aller-retour en classe économique** émis par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) mis à la disposition du bénéficiaire. Le titre de transport n'est pas modifiable, notamment quant aux dates (le choix du moyen de transport appartient à l'Agence universitaire de la Francophonie, selon les disponibilités et au prix le plus avantageux ; les excédents de bagages ne sont pas pris en charge ; les pénalités de modification ou d'annulation sont à la charge du bénéficiaire). Le titre de transport peut être substitué par des per diem, de 110 euros par nuitée versée dans la limite de la durée de la mission accordée et sur une période maximale de 8 jours;
- une **assurance-maladie, accident et rapatriement** dans le pays d'accueil. Le (la) bénéficiaire devra en outre justifier des vaccinations requises pour se rendre dans le pays d'accueil.

Toute autre contribution financière nécessaire à la réalisation de la mission devra faire l'objet de financements extérieurs.

6. OBLIGATIONS DU BENEFICIAIRE

À l'expiration de la mobilité, le (la) bénéficiaire remettra un rapport (compte-rendu de mission, appréciation du séjour, intérêt scientifique et pédagogique, suites données à cette participation) dans un délai de 2 mois (un exemplaire à l'organisateur de la manifestation, un exemplaire à l'institution de rattachement et un exemplaire à la Direction Régionale Moyen-Orient de l'AUF).

Le (la) bénéficiaire réalisera, si possible, une production scientifique à l'issue de sa mobilité (articles, publications, ouvrages...) et la portera à la connaissance de l'organisateur de la manifestation, de son université d'appartenance et de l'AUF. L'AUF se réserve le droit de publier tout ou partie de la communication. Le (la) bénéficiaire s'engage par ailleurs à publier l'article (ou ses travaux de recherche) sur le portail //hal-confremo.archives-ouvertes.fr// des archives ouvertes du Moyen-Orient, sauf s'il faut l'objet d'une publication.

7. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

ATTENTION : Le dossier de candidature doit obligatoirement être complété EN LIGNE.

Le candidat ne peut compléter qu'un seul dossier de candidature par année civile.

TOUTES LES PIÈCES DU DOSSIER DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉES OU TRADUITES EN FRANÇAIS ET ETRE EN FORMAT PDF.

Pour être recevable, le dossier doit comprendre la totalité des pièces suivantes:

- formulaire de candidature dûment **complété en ligne** dans les délais impartis, accessible à l'adresse : <http://formulaires.auf.org/>
- curriculum vitae actualisé, en français, détaillant l'ensemble du cursus universitaire et professionnel du candidat, la liste des publications, communications et recherches, etc.
- description détaillée de la manifestation,
- liste des membres du comité scientifique de la manifestation (pour les membres : titres, fonctions, institutions, pays d'origine ...)
- description détaillée de la contribution apportée par le (ou la) candidat(e) à la manifestation en français,
- attestation d'acceptation de la communication du candidat par l'organisateur de la manifestation,
- attestation d'accord du plus haut responsable de l'établissement d'origine (Recteur, Président, Vice-Recteur, Directeur du service des Relations internationales),
- attestation d'accord du responsable scientifique direct dans l'établissement d'origine (Chef de département, Directeur du centre, doyen de faculté)

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE POUR LA MISE EN PLACE DE LA MISSION

Au moins un mois avant le début de la mission :

- Copie de la page d'identification du passeport et des visas en cours de validité

8. THEMATIQUES PRIORITAIRES DE LA DIRECTION RÉGIONALE MOYEN-ORIENT DE L'AUF

- Environnement
- Gouvernance publique
- Santé et sciences de la vie
- Langue française, diversité culturelle et linguistique
- Sciences et technologies
- Tourisme et patrimoine
- Eau et gestion des ressources naturelles
- Energies

9. LES CANDIDATURES DOIVENT S'INSCRIRE DANS L'UNE DES DISCIPLINES DEFINIES PAR L'AUF

CHAMP DISCIPLINAIRE	CODE
Administration publique	D100
Agroalimentaire	D101
Agronomie	D102
Aménagement du territoire	D103
Anthropologie	D104
Archéologie	D105
Architecture	D106
Arts	D107
Astronomie	D108
Biologie	D109
Biotechnologies	D110
Chimie	D111
Commerce	D112
Communications	D113
Criminologie	D114
Démographie	D115
Droit	D116
Écologie	D117
Économie	D118
Éducation	D119
Environnement	D120
Foresterie	D121
Génie	D122
Géographie	D123
Géologie	D124

CHAMP DISCIPLINAIRE	CODE
Gestion	D125
Histoire	D126
Hydrologie	D127
Informatique	D128
Langues	D129
Linguistique	D130
Littératures	D131
Mathématiques	D132
Médecine	D133
Médecine vétérinaire	D134
Océanographie	D135
Philosophie	D136
Physique	D137
Politique	D138
Psychologie	D139
Religions	D140
Santé	D141
Sciences de l'information	D142
Sociologie	D143
Statistiques	D144
Télécommunications	D145
Téledétection	D146
Tourisme	D147
Traduction	D148
Travail social	D149

10. CONTACTS

Pour toute question relative au règlement, et pour l'envoi des pièces complémentaires en cas de sélection, merci de nous contacter aux adresses suivantes :

Etablissement d'origine est situé dans l'un des pays de la région Moyen-Orient :	Bureau ou campus AUF à contacter
ARABIE SAOUDITE CHYPRE DJIBOUTI EMIRATS ARABES UNIS ETHIOPIE IRAQ IRAN JORDANIE LIBAN PAKISTAN PALESTINE QATAR SOUDAN YEMEN	DIRECTION REGIONALE MOYEN-ORIENT (DRMO) Rue de Damas Villa F, Cité Bounoure B.P. 11-81, Riad El Solh Beyrouth, Liban Tél (standard) : +961 1 420 270 Tcpie : +961 1 615 884 Courriel : enseignement@lb.auf.org Site web: www.auf.org/moyen-orient
LIBAN NORD	CAMPUS NUMERIQUE FRANCOPHONE (CNF) DE TRIPOLI Centre AZM pour la recherche en biotechnologies et ses applications École doctorale des sciences et de la technologie de l'Université Libanaise – Rue Mitein, face au Lycée El Malaab, Tripoli, Liban Tél : +961 6 205 280 Tcpie : +961 6 205 281 Courriel : cnf-tripoli@lb.auf.org
EGYPTE	CAMPUS NUMERIQUE FRANCOPHONE (CNF) D'ALEXANDRIE Université Senghor 1, Place Ahmed Orabi, El Mancheya B.P. 21111-415, Alexandrie – Egypte Tél : +20 3 48 43 560 Tcpie : +20 3 48 50 532 Courriel : info@eg.auf.org
SYRIE (Damas, Lattaquié)	CAMPUS NUMERIQUE FRANCOPHONE (CNF) DE DAMAS Université de Damas, Cité Universitaire 6, Rue Omar Bin Abdul Aziz, Al Mezzeh B.P. 13141, Damas – Syrie Tél : +963 11 21 22 871 Tcpie : +963 11 21 30 236 Courriel : cnf-damas@sy.auf.org
SYRIE (Alep, Homs)	CAMPUS NUMERIQUE FRANCOPHONE (CNF) D'ALEP Université d'Alep B.P. 12355, Alep – Syrie Tél : +963 21 26 34 406 Tcpie : +963 21 26 34 407 Courriel : cnf-alep@sy.auf.org

Les allocations de la Direction Régionale Moyen-Orient de l'AUF sont consultables à l'adresse suivante :

<https://www.auf.org/moyen-orient/>